



Association loi 1901
Agréée par l'Education Nationale
Siège social : CHRO
14 avenue de l'Hôpital
45100 ORLÉANS

L'École à l'Hôpital du Loiret

Vous manifestez le désir de rejoindre l'Association "**L'École à l'Hôpital du Loiret**" comme membre **bénévole**

enseignant / intervenant / adhérent / membres associatifs (*raier les mentions inutiles*).

Vous pouvez prendre contact avec nous soit :

Avec la présidente, les responsables pédagogiques des sites qui peuvent vous intéresser

Un date d'entretien vous sera fixée afin de vous expliquer le fonctionnement de l'association

Vous pouvez principalement pour les enseignants remplir au préalable un dossier de candidature

- une fiche d'identité
- un résumé de votre cursus professionnel
- un contrat d'engagement
- une fiche d'informations complémentaires
- un extrait de casier judiciaire (*demande préalable*) / n° 3
Vous pouvez vous le procurer par courrier à l'adresse suivante : Casier Judiciaire National 107, rue Landreau 44317 Nantes cedex 3
Tél : 02 51 89 89 51 ou par internet : www.cjn.justice.gouv.fr

L'adhésion à l'association implique de fournir **une photo d'identité** ainsi que le versement d'une **cotisation de 6 €** par chèque libellé à l'ordre de l'Association.

Aussitôt que votre admission aura été prononcée, vous devrez signer la lettre d'engagement.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous manifestez pour l'action de notre Association.

•

L'Ecole à l'Hôpital du Loiret

Courriel : ehlloiret@gmail.com

Site : <https://ecole-hopital-loiret.org>

DOSSIER DE CANDIDATURE

De M... ..

L'École à l'Hôpital du Loiret

Lettre d'engagement

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association
«l' Ecole l'Hôpital du Loiret », je m'engage à respecter les points suivants :

- refuser toute forme de rémunération personnelle dans le cadre de l'activité qui est strictement bénévole,
- respecter strictement le secret médical et professionnel et ne communiquer à personne, le nom et l'adresse des enfants suivis par l'Association,
- respecter scrupuleusement une parfaite neutralité politique et confessionnelle, soyez attentifs au personnel soignant, les soins apportés aux malades ont priorité,
- coopérer avec le personnel de l'Hôpital ainsi qu'avec les autres associations de bénévoles si possible,
- n'oubliez pas de remplir le cahier de liaison et de présence après chacune de vos interventions,
- porter le badge de l'Association,
- utiliser le matériel pédagogique (outil informatique et logiciels) et avertir la responsable en cas de dysfonctionnement,
- assurer une présence régulière et prévenir la responsable pédagogique de l'EHL ou la famille de toutes modifications de dates ou d'horaires des cours en cas d'empêchement, notre présence doit être constante,
- ne jamais faire de déclaration ou communication avec les médias sans autorisation des membres du bureau, ainsi que de signer un document qui peut engager l'Association,
- n'engager aucune dépense au nom de l'Association qu'après avoir obtenu l'autorisation de la trésorière de l'association,
- assister aux réunions des Assemblées Générales ou, en cas d'empêchement, fournir les pouvoirs nécessaires pour vous y faire représenter.

Fait à le.....

Signature

(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Nom et Prénom

Commentaires

Nom et Prénom		Commentaires	
<i>Dans le cadre de l'Association seriez-vous disponible pour d'autres tâches que l'enseignement ?</i>			
1	secrétariat ?		
2	comptabilité ?		
3	pour participer aux forums des Associations ?		
4	Membres du bureau		
5	Responsable pédagogique		
<i>Seriez-vous disposé(e) à prendre les contacts nécessaires pour faire connaître ou représenter notre Association ?</i>			
1	Dans les Établissements hospitaliers		
2	Dans les Établissements scolaires		
3	Dans les Mairies et organismes institutionnels		
4	Dans les journaux et médias		
5	Autres		
<i>Recherche de sponsors</i>			
1	Pourriez-vous participer à la recherche de sponsors ?		
2	Si oui, dans quel secteur d'activité ?		
3	Autres		
<i>Si vous disposez d'un ordinateur</i>			
1	Utilisez-vous Word – excel - autres		
3	de l'ADSL ou Câble ?		
4	Pouvez-vous participer au suivi scolaire d'un enfant au moyen d'une connexion Internet à Haut Débit ?		
<i>Suggestions diverses</i>			

signature

--